

Demandes de subvention

Demandes de subventions closes.

Pour toute demande de **subvention de fonctionnement**, il vous faut remplir le **formulaire** puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Il en va de même pour une demande de **subvention pour une animation spécifique**, il vous suffit de remplir le **formulaire**, puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés, merci de votre compréhension.

Plus d'infos



Subventions: Subventions aux associations

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h.

Site ville

Site tourisme

Téléphone 04 67 07 73 30

Mail

Sur Servicepublic.fr :

Déclaration des activités bénévoles

Accéder au Service en ligne

Téléservice de déclaration des activités bénévoles pour le compte d'engagement citoyen (CEC)

Téléservice disponible uniquement en français.

Permet de déclarer des activités bénévoles pour le compte d'engagement citoyen (CEC).

Pour créer votre compte, vous devez indiquer votre numéro de sécurité sociale.



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00